

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au
Secrétariat des activités de vacances

ATTENTION:

- Le maintien de nos activités reste tributaire des mesures du SPF Santé pour lutter contre la propagation du COVID-19 qui pourraient évoluer selon la situation sanitaire globale.
- Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

ATTENTION

Merci de remplir un seul document par enfant

Informations enfant & prise en charge

Nom et Prénom de l'enfant :

Né(e) le:/...../..... Sexe: F M

École fréquentée:

Maternelle Primaire

Nom de la personne en charge de l'enfant :

Adresse légale de l'enfant :

CP: Ville:

Téléphone de l'institution ou de la personne en charge de l'enfant :

GSM de la personne en charge de l'enfant :

Coordonnées de l'institution qui paiera les frais d'inscription :

Coordonnées pour l'envoi du dossier de confirmation :

Activité(s) choisie(s) :

1. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

2. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

3. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

4. Au Stage Au Séjour

Période:

Lieu:

Pour les plaines: voir au verso →

Remarques importantes

Pour que l'inscription de l'enfant soit valable, il faut :

1. Avoir renvoyé le bulletin d'inscription.
2. **Avoir joint une attestation de prise en charge de l'enfant.**
3. Avoir reçu confirmation de l'inscription par courrier ainsi que le dossier contenant les informations pratiques et utiles.

Païement :

Le paiement se fera uniquement après la période d'activités sur base d'une facturation ou d'une déclaration de créance en bonne et due forme.

Conditions d'annulation :

Dès l'instant où vous introduisez une demande d'inscription et que vous ne souhaitez plus maintenir celle-ci, il est impératif de le faire savoir par écrit au secrétariat des activités de vacances minimum **5 jours ouvrables avant la date du début de l'activité** et ce quel que soit le statut de votre demande : que le paiement ait ou non été effectué, que l'inscription ait ou non été validée.

Toute demande d'annulation réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances **entre le 5ème jour ouvrable avant la date du début des activités et la veille du début des activités** induit des **frais administratifs** à hauteur de 20% du montant total de l'inscription de la première semaine*.

À partir du premier jour d'activités, si aucune annulation n'a été réceptionnée par le secrétariat des activités de vacances, et que l'enfant n'a pas participé aux activités, le montant total de l'inscription de la première semaine reste dû* **et** une annulation automatique des semaines suivantes est appliquée.

* sauf sur présentation d'un certificat médical de l'enfant au secrétariat des activités de vacances.

Conformément à l'article VI.47 du Code de droit économique, le Consommateur ne dispose pas du droit de rétractation de 14 jours calendriers pour les « la prestation de services d'hébergement autres qu'à des fins résidentielles, de [transport], de location de voitures, de restauration ou de services liés à des activités de loisirs si le contrat prévoit une date ou une période d'exécution spécifique »

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date:/...../.....

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution Plaines de vacances

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10 - Fax 02/274 21 20

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 30 janvier 2023 !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le : / /

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

Du lundi 20 février au vendredi 24 février 2023

Du mardi 27 février au vendredi 03 mars 2023

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

ATTENTION: Des modifications des lieux d'accueil
sont susceptibles d'intervenir.

Plaine Croisée des Chemins I et II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale A la Croisée des Chemins - Av. des Croix de Guerre 78/80 à 1120 Bruxelles

Plaine Tivoli I et II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale du Tivoli - Rue Claessens, 59 à 1020 Bruxelles

Plaine Emile André I et II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale Emile André - Rue Haute, 107 à 1000 Bruxelles

Plaine Congrès-Dachsbeck I et II : enfants de **3 à 12 ans**

* En **plaine** École fondamentale Congrès-Dachsbeck - Rue de l'Enseignement, 96 à 1000 Bruxelles

 En **centre d'accueil** Maison de Quartier Haren - Rue de Cortenbach, 11 à 1130 Bruxelles

Plaine Jardins aux Fleurs I : enfants de **3 à 6 ans**

* En **plaine** École maternelle Jardins aux Fleurs - Rue des Six-Jetons, 60 à 1000 Bruxelles

Plaine Six Jetons II : enfants de **6 à 12 ans**

* En **plaine** École primaire des Six Jetons - Rue des Six-Jetons, 55 à 1000 Bruxelles

* **Plaines** : Accueil directement sur le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h45

Le soir : de 16h30 à 18h00

 **Centres d'accueil** Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679).

Date: / /

Signature:

*Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel
au Secrétariat des activités de vacances*

BULLETIN D'INSCRIPTION via une institution Plaines de vacances

SECRETARIAT DES ACTIVITÉS DE VACANCES

Avenue de l'Héliport, 56 - 1000 Bruxelles

Tél 02/274 21 10

jeunesse.asbl@brucity.be

www.jeunessebruxelles.be

De nouveaux formulaires peuvent vous être envoyés sur simple demande au Secrétariat des activités de vacances

Attention : pas d'inscription après le 3 avril !

Prénom de l'enfant : Nom de l'enfant :

Né(e) le : / / Âge de l'enfant :

1. Cochez la(les) période(s) choisie(s) :

- Du mardi 2 mai au vendredi 5 mai 2023
Les plaines seront fermées le lundi 1 mai 2023 (jour férié)
- Du lundi 8 mai au vendredi 12 mai 2023

2. Cochez l'endroit où vous déposerez votre enfant :

ATTENTION: Des modifications des lieux d'accueil sont susceptibles d'intervenir.

Plaine Croisée des Chemins I et II: enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** École fondamentale A la Croisée des Chemins - Av. des Croix de Guerre 78/80 à 1120 Bruxelles

Plaine Magnolias I: enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** École maternelle des Magnolias - Av. Impératrice Charlotte, 2 à 1020 Bruxelles

Plaine Magnolias II: enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** École primaire des Magnolias - Av. des Magnolias, 1 à 1020 Bruxelles

Plaine Catteau-Victor Horta I: enfants de **3 à 6 ans**

- * En **plaine** École maternelle Catteau-Victor Horta - Rue Saint Ghislain, 40 à 1000 Bruxelles

Plaine Emile André II: enfants de **6 à 12 ans**

- * En **plaine** École fondamentale Emile André - Rue Haute, 107 à 1000 Bruxelles

Plaine Congrès-Dachsbeck I et II: enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** École fondamentale Congrès-Dachsbeck - Rue de l'Enseignement, 96 à 1000 Bruxelles
-  En **centre d'accueil** Maison de Quartier Haren - Rue de Cortenbach, 11 à 1130 Bruxelles

Plaine Canal I et II: enfants de **3 à 12 ans**

- * En **plaine** École fondamentale du Canal - Rue du Canal, 57 à 1000 Bruxelles

Plaines: Accueil directement sur le lieu de plaine

* Le matin : de 7h00 à 8h45

— Le soir : de 16h30 à 18h00



Centres d'accueil Liaison en bus vers le lieu de plaine

Le matin : de 7h00 à 8h00

Le soir : de 17h00 à 18h00

En signant ce formulaire, j'autorise l'asbl Jeunesse à Bruxelles à traiter mes données à caractère personnel et les données concernant mon enfant dans le respect de l'application du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD EU-2016-679). En cas d'incident, je confirme prendre en charge les frais médicaux éventuels de l'enfant.

Date: / /

Signature:

Ce bulletin, dûment complété, est à nous renvoyer par fax, courrier ou courriel au Secrétariat des activités de vacances